Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Sylvain ROBERT
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin,
Maire de Lens

Lens, le - 1 JUIL. 2020

Nos Réfs : ACI-2020//L/003
Objet : Réunion de Conseil

Mesdames et Messieurs les Elus Communautaires,

Conformément à la loi n°2013-403 du 17 mai 2013, vous avez été élus en qualité de conseiller communautaire pour votre commune au suffrage universel dans le cadre des élections municipales des 15 mars et 28 juin derniers.

Aussi, j'ai l'honneur de vous convier à la séance d'installation du nouvel organe délibérant de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, qui se tiendra le **Mardi 7 juillet 2020 à 15 heures**, salle du Conseil, rue Lavoisier à Lens, avec l'ordre du jour suivant :

1°) Rendu compte des décisions prises sur le fondement de l'ordonnance du 1er avril 2020,
2°) Installation des Conseillers Communautaires,
3°) Election du Président,
4°) Détermination du nombre de Vice-Présidents et autres membres du Bureau,
5°) Elections des Vice-Présidents,
6°) Elections des autres membres du Bureau,
7°) Lecture de la Charte de l'élu local,
8°) Organisation des commissions,
9°) Organisation des commissions : désignation des conseillers communautaires,
10°) Indemnités de fonctions des élus locaux,
11°) Délégation d'attributions du Conseil Communautaire au Bureau,
12°) Délégation du Conseil au Président,
13°) Délégation du Conseil au Président : Précisions concernant la réalisation des emprunts,
14°) Adoption du règlement intérieur des assemblées.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. // 03 21 790 790
Fax // 03 21 790 799
contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

Pour la bonne organisation de la séance, vous êtes invités à transmettre vos propositions de candidatures aux postes de Président, Vice-Présidents et membres du Bureau au service Assemblées Coordination Institutionnelle (tel : 03.21.79.07.42 ou mail aci@agglo-lenslievin.fr).

Par ailleurs, conformément à la loi et à l'article L5216-4-2 (2ème alinéa) du C.G.C.T. afin d'établir la composition des groupes politiques du Conseil de la Communauté d'Agglomération, je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître votre éventuelle appartenance à un groupe politique par mail ou par courrier en utilisant le coupon joint avant le 7 juillet 2020.

Afin de respecter les mesures sanitaires liées au Covid-19, la séance se tiendra sans public et sera retransmise en direct sur le site de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. (*art. 10 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020*).

Comptant sur votre collaboration et vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie de croire, **Mesdames et Messieurs les Elus Communautaires,** en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

Sylvain ROBERT.